

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

C	adre réservé à l'autorité environnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
06/02/2019	18/02/2019	F-ESSOC-DRIEE-UD91-2019-001
Activité de lavage de bacs en plastique réut aux Chanvres" - sur la commune de MAROLL	1. Intitulé du projet ilisables utilisés pour l'approvisionnement en deni ES EN HUREPOIX (91)	rées alimentaires - lieu-dit *La mare
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pé	titionnaire(s)
2.1 Personne physique		
Nom	Préno m	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	MAROLLES 91 SCI	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Jérôme Lacombe - DG de REI France Logistics elle	e-même gérante de Marolles 91 SCI
RCS / SIRET 4 8 4 8 5 8 6	6 7 0 0 0 4 7 Forme juridique So	ciété civile
Joigne	z à votre demande l'annexe obligatoire n°	
	u des seuils et critères annexé à l'article R. 122-: imensionnement correspondant du projet	2 du code de l'environnement et
Installations classées pour la protection de l'environnement Installations mentionnées à l'article L. 515-28 du code de l'environnement.	Caractéristiques du projet au regard des se (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autre Autorisation: rubrique 2795 (120 m³/j) Enregistrement: rubriques 2662 (12 000 m³); 2663 Déclaration: rubrique 1532 (19 000 m³) Non classées: rubriques 2910 (brûleurs gaz: 900 kV EXTENSION d'activité d'un site ICPE à ENREGISTRE	-1 (12 000 m³); 2663-2 (11 000 m³) V); 4718 (citerne propane 1,3t)
	4. Caractéristiques générales du projet	

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet ne nécessite aucuns travaux de démolition ou nouvelles constructions. Il consiste:

1) en l'implantation d'une activité de lavage et de stockage d'emballages réutilisables ou rigides en polyéthylène pour la distribution de produits alimentaires dans des cellules actuellement inoccupées de l'entrepôt.

Les cellules n°1 et 2 représentent une surface totale de 5 990 m². Il est prévu d'utiliser la cellule n° 1 pour le stockage et le lavage des bacs sales et la cellule n°2 pour le stockage des bacs propres.

Une citerne de propane (1,3 t) sera implantée en extérieur pour alimenter les brûleurs des machines à laver.

Une mini-station de pré-traitement des eaux de lavage sera mise en place en extérieur avec cuve de CO2 (10 t) pour neutralisation avant rejet dans le réseau communal.

2) en la diversification de la typologie des produits stockables dans les autres cellules (polymères, pneumatiques et produits composés au moins de 50% de polymères). Des palettes seront également stockées en extérieur.

Les activités du site sont actuellement régies par arrêté préfectoral n°2004.PREF.DAI 3/BE 0199 du 14 décembre 2004.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.



4.2 Objectifs du projet

1) Le locataire actuel du site de MAROLLES EN HUREPOIX (la société ENVIRIS) réalisera les activités de lavage pour le compte d'un de ses clients, EURO POOL.

En effet, la société EURO POOL est un acteur majeur dans le secteur des emballages réutilisables pour l'approvisionnement de denrées alimentaires. Elle assure la location et la gestion des retours des emballages et a développé un système de lavage de ses bacs, d'ores et déjà en place dans d'autres pays européens.

Or, elle ne dispose pas aujourd'hui de plateforme de lavage en France.

C'est pourquoi elle a souhaité s'implanter en France, et a recherché des locaux à position centrale par rapport à ses clients européens.

2) Par ailleurs, EURO POOL souhaite se laisser la possibilité d'accueillir en stockage des produits de type polymères, pneumatiques ou autres produits composés au moins de 50% de polymères.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Préambule: Le projet de stockage d'autres matières de type polymères et pneumatiques n'engendre pas de modifications au sein des cellules concernées. Ainsi, la description du projet fournie ci-après se focalise sur les activités de lavage.

Le projet (activités de lavage de bacs) comprendra:

- à l'intérieur du bâtiment:

Une installation de lavage automatisée (machine, baîns, tunnel), 4 aérothermes (chauffage), extracteurs d'air (humidité) sur le toit, ventilateur sur le toit, local technique avec stockage (graisse, huiles, détergent lavage...).

- à l'extérieur du bâtiment:

1 conteneur avec système de chauffage, 1 ou 2 cuves de stockage d'eau (24m3) pour pré-remplissage avec pompes, 1 cuve de stockage de gaz (30m3 sous 16 bars), 2 cuves de récupération d'eau sale, des bennes de stockage déchets, une mini-station de pré-traitement des rejets aqueux avec neutralisation au CO2 (cuve de 10t).

Quelques travaux seront réalisés :

- Création de dalles pour les citernes ;
- Création d'une zone grillagée avec portail pour la citerne de propane.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Préambule: Le projet de stockage d'autres matières de type polymères et pneumatiques n'engendre pas de modifications au sein des cellules concernées. Ainsi, la description du projet fournie ci-après se focalise sur les activités de lavage.

Le projet concerne le lavage de bacs réutilisables pour l'approvisionnement de denrées alimentaires.

Le site comprendra un stock tournant de 600 000 bacs sales stockés avec 3 à 4 jours de stockage. Les étapes de lavage sont:

- 1 prélavage
- 2 lavages
- 1 rinçage

Cela nécessitera l'utilisation de 120 m3/j d'eau.

Le site comprendra un stock tournant de 760 000 bacs propres stockés avec 6 jours de stockage.

Estimation pour la capacité maximale du site à 32 000 000 lavages par an.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administra La décision de l'autorité environneme				
Demande d'autorisation environnement	ale au titre de	s ICPE.		
4.5 Dimensions et caractéristiques du pr	olet et superfic	tie alobale de l'opérati	on - préciser le	s unités de mesure utilisées
	urs caractéri			Valeur(s)
Pour l'activité de lavage: - Volume max des bacs sales stockés - Volume max des bacs propres stockés - Consommation maximale eau par jour - Dimension des 2 cellules concernées par Pour le stockage d'autres matières: - Stockage de palettes en extérieur - Volume max de stockage de pneumation	, ,	res dans les 2 autres ce	ellules	< 5 000 m3 < 6 000 m3 120m3/j 5990 m ² < 19 000 m3 < 12 000 m3
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonné	ies géographiques ¹	Long. 48°3	4'27"N Lat. 02° 17'28"E
Lieu-dit "La mare aux Chanvres" – Marolles en Hurepoix (91630)	et c), 7°a), 10°,11°a) b 38°; 43° a) l'article R. 1 l'environne Point de d Point d'arr	épart :		_'"_ Lat"'"_ '"_ Lat"'"_
4.7 S'agit-il d'une modification/extension	on d'une insta	e demande les ann illation ou d'un ouvraç	se existant?	Oul X Non
4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale? 4.7.2 Si oui, décrivez sommairement différentes composantes de votre p indiquez à quelle date il a été autor	iles rojet et	Le site SCI MAROLLES 0199 du 14 décembre demande d'autorisati seuils de classement s	est régi par a 2004, délivré on d'exploiter sous cette rubi	rrêté préfectoral n°2004.PREF.DAI 3/BE suite au dépôt d'un dossier de sous la rubrique 1510. A noter que les rique ont été modifiés par la déclassement du site sous le régime

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire

Le projet se situe-t-il :	Oul	Non	Lequel/Laquelle?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	Les zones naturelles protégées les plus proches de l'entrepôt sont à 1,4 km au sud de celui-ci ; il s'agit de : • La ZNIEFF I n° 110030025 " Bois de Brateau, bois des Gas et prairies associées"; • La ZNIEFF de type II n° 110001540 « Vallée de la Juine d'Etampes à Saint-Vrain ».
En zone de montagne ?		×	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	Deux zones protégées par un APB sont situées à environ 6 km de la zone d'étude : • Marais de Fontenay-le-vicomte, n°FR3800417, situé à 6,5 km au sud-est ; • Le Grand marais, n° FR3800001, situé à 6,3 km au sud.
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	La zone d'étude se trouve à environ 5,4 km au nord-ouest des limites du Parc naturel régional (PNR) FR8000038 du gâtinais français.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	×		Il existe un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures ferroviaires dont le trafic annuel est supérieur à 30 000 passages de trains dans le département de l'Essonne. C'est un projet soumis à la consultation du public en novembre 2018 jusqu'au 21 janvier 2019.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	Aucun élément remarquable du patrimoine n'est localisé à moins d'un kilomètre du site.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	Aucune zone humide d'importance internationale de Ramsar n'est recensée dans un rayon de 20 km autour du site.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		×	Aucun Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRn) ne s'applique dans le secteur. La commune de Marolles-en-Hurepoix n'est soumise à aucun Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT).
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	La base de données BASOL recense 1 site potentiellement pollué au voisinage du bien à 500 m au nord mais pas au droit du site.
Dans une zone de répartition des eaux ?	X		Le site se trouve dans deux zones de répartition des eaux. La première est celle de l'Albien (code 03001) et la seconde de la Beauce (code 03004).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		×	D'après la carte des servitudes d'utilité publique du PLU de Marolles en Hurepoix, l'entrepôt n'est concerné par aucun périmètre de protection de captage en eau potable.
Dans un site inscrit ?		X	Le premier site inscrit est localisé à 500 m au sud. Il s'agit de la Vallée de la Juine référencée n° 6154.
Le projet se situe-t-il, dans ou à p roximité :	Oul	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		×	Zone ZPS - Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte référencée FR1110102 à 6,3 km au sud du site.CACIIF181152 Zone ZSC - Marais des basses vallées de la Juine et de l'Essonne référencée FR1100805 à 6,3 km au sud du site.
D'un site classé २		X	Le premier site classé est localisé à 3,5 km au sud et sud-est du site. Il s'agit de la Vallée de la Juine et ses abords référencée n°9805.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-Il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Inciden	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		X	L'eau utilisée sur le site provient du réseau de la zone industrielle. Le gestionnaire du réseau a été contacté dans le cadre du projet. Celui-ci a confirmé que le réseau était en capacité de fournir les 120m3/j d'eau nécessaires à l'activité de lavage des bacs.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	Les surfaces imperméables extérieures seront conservées.
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	Le site est déjà aménagé. Les quelques travaux nécessaires n'engendreront pas de déblai.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-f-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		×	Le site est déjà aménagé. Par ailleurs, les aménagements extérieurs sont réalisés au droit de zones recouvertes. De plus, il n'y a pas d'espace protégé dans le voisinage du site.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?			Le site est localisé à plus de 6 km du premier site NATURA 2000 *Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte" référencée FR1110102

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		\boxtimes	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		×	Sans objet. Le bâtiment dans lequel sera installé l'activité de lavage existe déjà. Les zones extérieures sont quant à elles d'ores et déjà recouvertes.
	Est-il concemé par des risques technologiques ?		X	La commune de Marolles-en-Hurepoix n'est soumise à aucun Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT).
Risques	Est-il concerné par d es risques naturels ?		X	Aucun Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRn) ne s'applique dans le secteur.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×		Le trafic de poids-lourds lié à la logistique de caisses sera d'environ 30 camions par jour. Le trafic actuel de PL est de 40 camions par jour. A noter que le trafic PL au niveau de la zone est important avec la présence de nombreux entrepôts logistiques (pas de comptage spécifique disponible). Les véhicules du personnel représenteront une dizaine de VL/jour (y compris le trafic actuel).
Nulsances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X		L'activité de lavage des caisses est réalisée à l'intérieur d'un bâtiment fermé/ Ainsi, seul le trafic de poids-lourds lié à l'apport et l'enlèvement des bacs est susceptible d'être à l'origine d'une gêne sonore ressentie à l'extérieur de l'entrepôt. Cependant, l'ambiance sonore est cependant fortement marquée par la présence d'une ligne de chemin de fer en limite ouest du site où passent chaque jour plus d'une centaine de trains.

				Les activités ne génèrent pas d'odeurs.
	Engendre-t-il des adeurs ? Est-il concerné par des nuïsances alfactives ?		X	
	Engendre-t-il des		×	Les activités ne sont pas source de vibration.
	Est-il concerné par des vibrations ?		×	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	×	□ ×	L'éclairage de l'extérieur est assuré au moyen de candélabres de type éclairage public. Il est limité à certaines zones n'engendrant pas de gêne pour le voisinage.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X		Les principales nuisances almosphériques liées aux activités de lavage des bacs seront les gaz d'échappement des poids-lourds et les émissions des brûleurs à gaz des tunnels de lavage. L'impact sera faible.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×		Les eaux générées par l'activité de lavage seront rejetées dans le réseau communal après avoir été épurées par la mini-station de pré-traitement du site. Le volume rejeté sera légèrement inférieur à la quantité consommée (du fait de l'évaporation d'une partie), soit 120 m3/j au maximum. Le gestionnaire du réseau a été contacté dans le cadre du projet afin d'établir une convention de rejets. Le projet n'engendre pas de modification du mode de gestion des eaux pluviales.
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	×		Un réseau de caniveaux de collecte est créé dans la cellule pour la collecte des effluents de lavage afin de les diriger vers la mini-station de pré-traitement interne au site qui sera construite. Le projet n'engendre pas de modification du mode de gestion des eaux pluviales.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×		L'activité de lavage de bacs génèrera peu de déchets. En outre, cette activité concerne la réutilisation de bacs, ce qui contribue à limiter la production de déchets d'emballages auprès des entreprises du secteur de l'approvisionnement de denrées alimentaires. Les quelques déchets potentiellement générés seront principalement des déchets banals sortant des bacs sales (feuilles, étiquettes, plastiques) qui seront envoyés vers des filières agréées.

*

	recent the second			Pas de site à enjeu patrimonial dans le voisinage du site.
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		×	Le bâtiment était déjà présent.
		20000	nano.	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet ident	ifiées d	1.6 UE	sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Oul	Non X Si oui, décri	vez les	quelle:	
111-111-111				
6.3 Les incide	ences du proiet identif	lées au	1 A 1 w	ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
	Charles and the second			
Oui	Non X Si oui, décr	ivez ie:	squeis	
Deliver harden				
/201				

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

L'impact principal du projet est lié à la consommation d'eau et au rejet d'effluents aqueux, avec 120 m3/j consommés / rejetés. Le gestionnaire du réseau a confirmé que le réseau est en capacité de fournir ce volume d'eau journalier.

Notons que 20% de l'eau peut être réutilisée dans le process ce qui permet de limiter le volume d'eau consommée à 120 m3/j.

Il a également confirmé que la station d'épuration communale était en capacité de recevoir les 120 m3 générés, d'autant plus que les effluents aqueux du site respecteront les exigences de l'arrêté ministériel 2795 (déclaration).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'évaluation environnementale ne semble pas nécessaire: le site est existant sans nouvelle construction ou zone à étanchéifier. Par ailleurs, le site se trouve en zone industrielle.

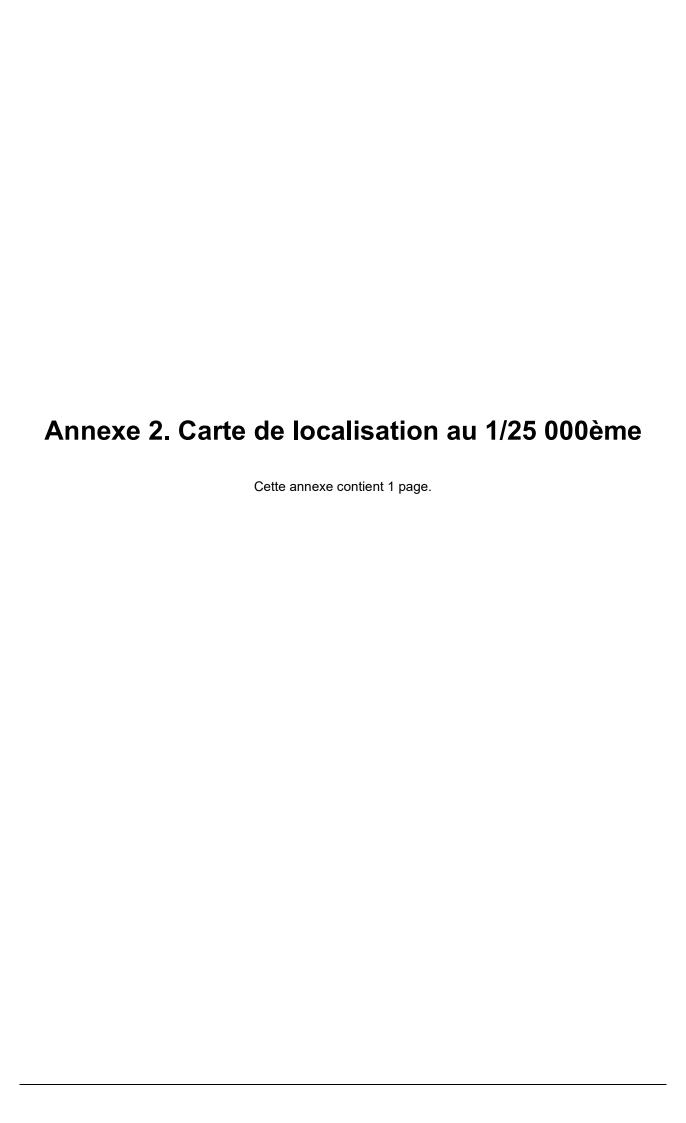
Il n'est pas localisé en zone sensible, et ses impacts sont maîtrisés.

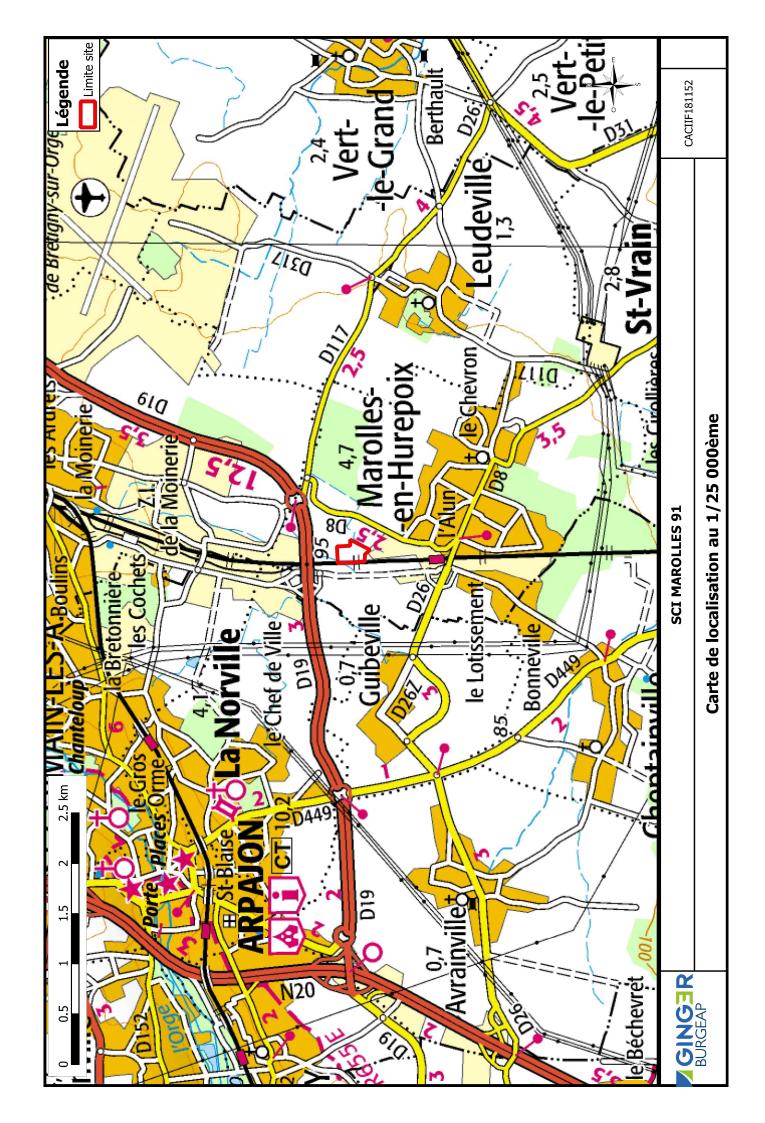
8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

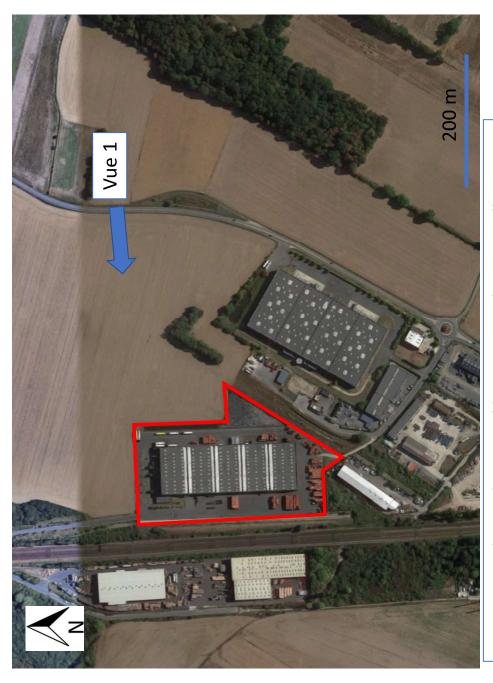
_	1 Atmexes obligationes	Ses Sinh	
Ī	Objet		
	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétition non publié ;	nnaire » -	X
	Un plan de situation au $1/25000$ ou, à défaut, à une échelle comprise entre $1/16000$ et $1/64000$ (II per d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	eut s'agir	X
	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer paysage lointain;	des prises dans le	X
	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), £ 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;		X
	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a], 6°a], b) et c], 7° a], b], 9°a], b] 10°,11°a], b], 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b] de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environt plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes de complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau d'eau;	nement : latées et Ce plan	\boxtimes
[Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le psusceptible d'avoir des effets.	Dans les projet est	

9. Engagement et signature	
9. Engagement et signature	
	exactitude des renseignements ci-dessus
e certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	
Fait à Paris le, 01/02/2019	le, 01/02/2019

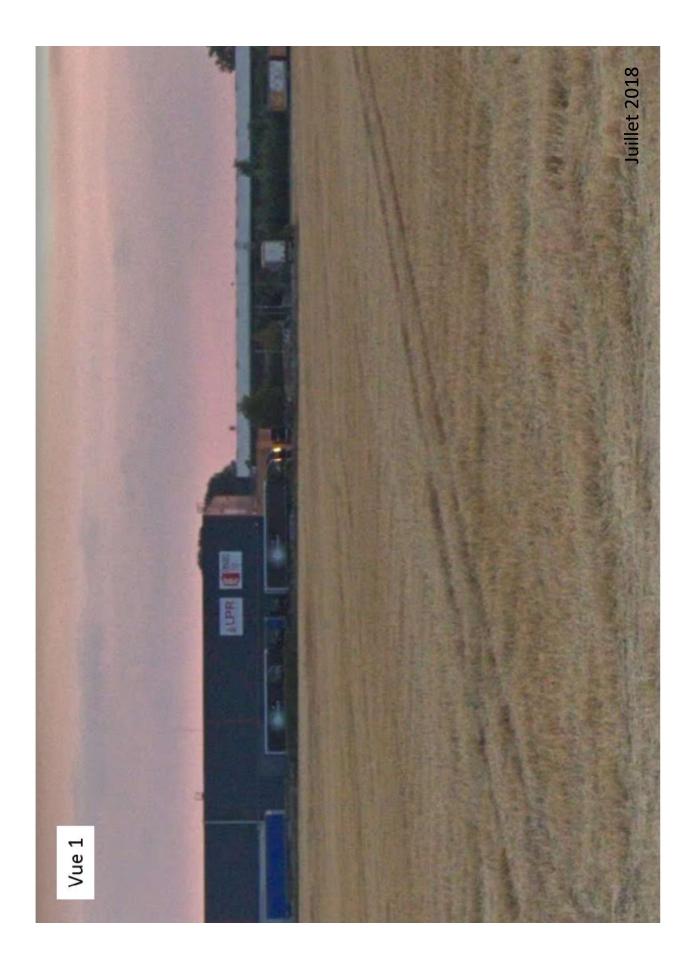


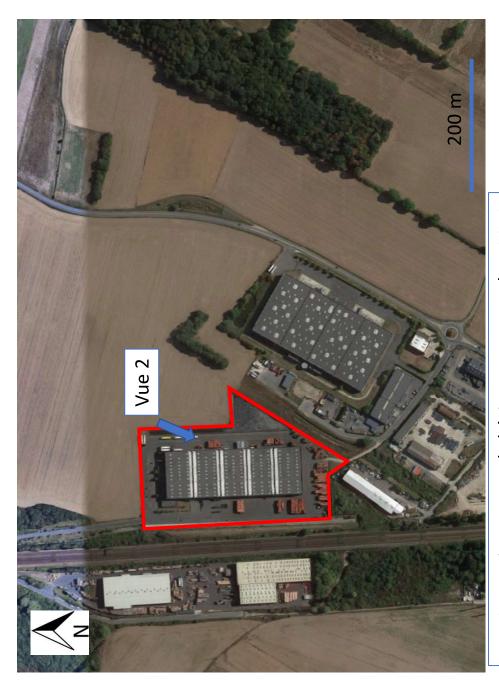


Annexe 3. Photographies de la zone d'implantation Cette annexe contient 6 pages.



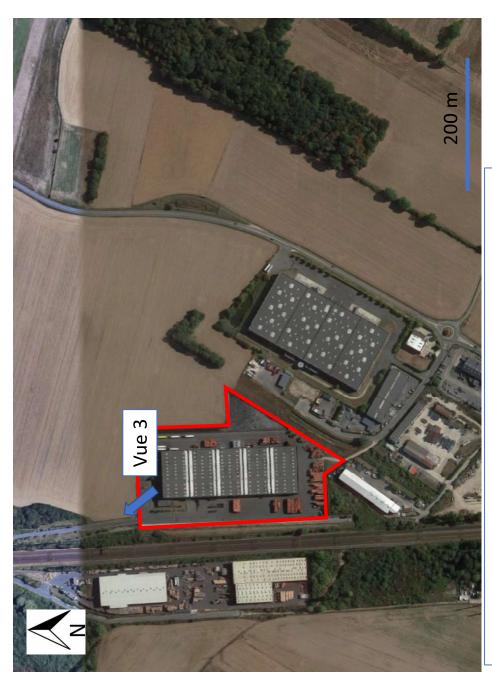
Vue 1 : vue depuis la route départementale D8 – juillet 2018



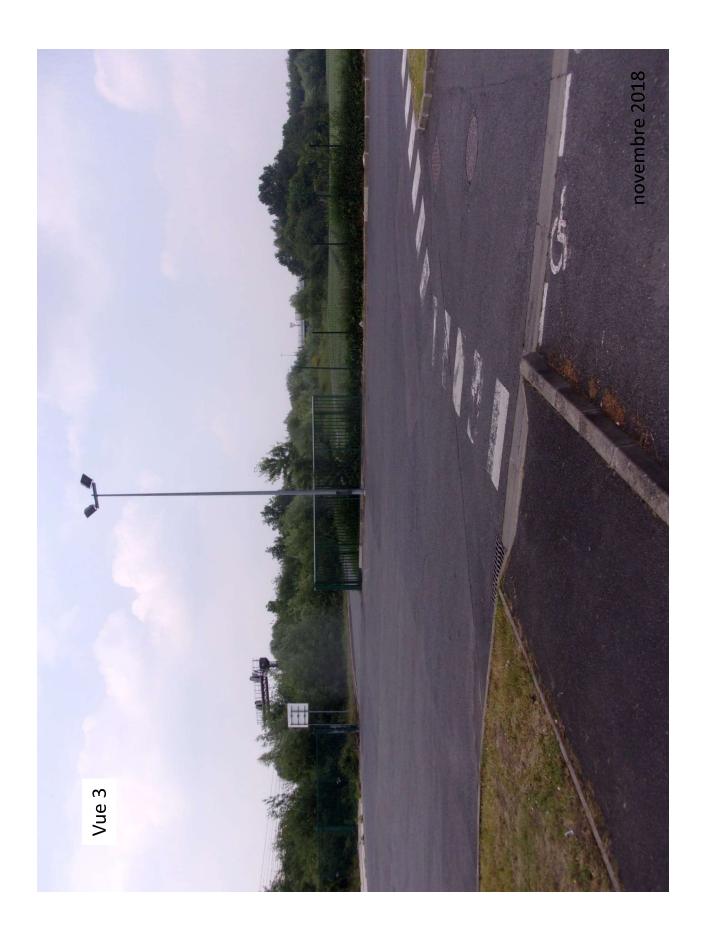


Vue 2 : vue interne sur le bâtiment – novembre 2018



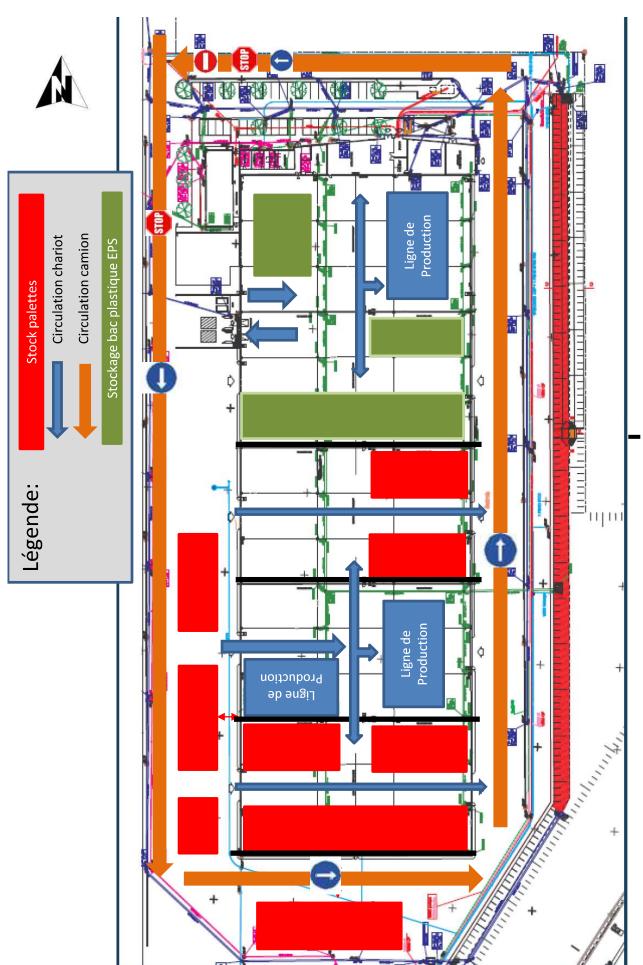


Vue 2 : vue interne sur la voie d'accès – novembre 2018



Annexe 4. Plans du projet Cette annexe contient 3 pages.

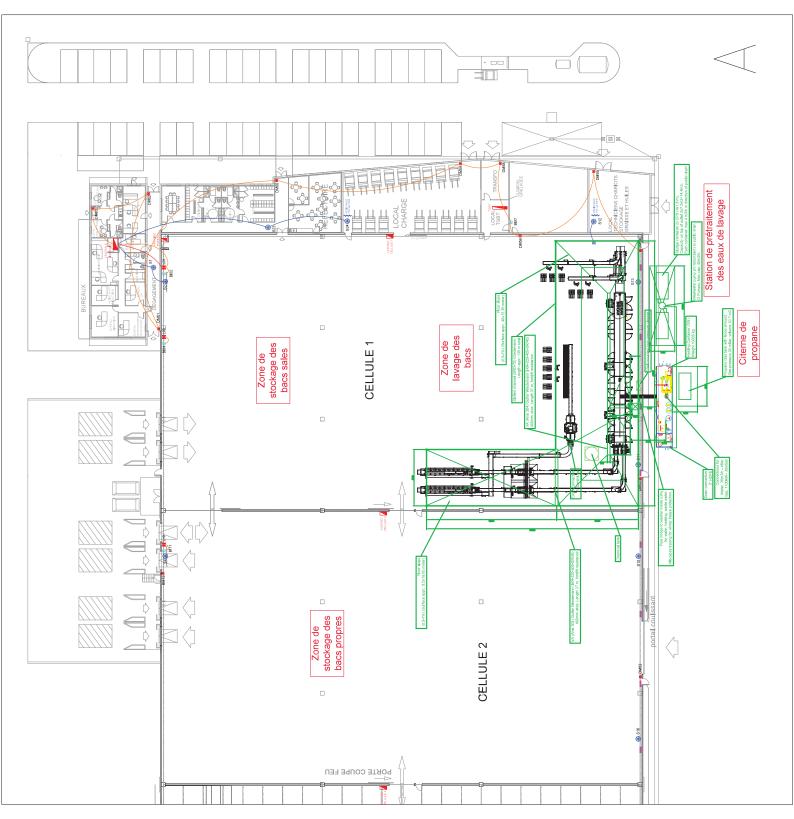




Cellules 1 et 2 qui abriteront le projet de lavage de bacs plastiques (voir détail sur plan ci-après)

Cellules actuellement exploitées





Circulation chariot

Stock Palette 50 à 110 Kpal



